

À la séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de ville le 6 août, 2013 à 20:00, étaient présents le Maire Brent Orr, et les Conseillers Steve Forbes, Keith Smith, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

- (13-08-126)** Il est proposé par le Conseiller Forbes que le procès verbal du 2 juillet soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-08-127)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-08-128)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'accepter les candidatures de Steve Mohr et Diane Wilson comme nouveaux membres du Comité Consultatif d'Urbanisme. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-08-129)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley de faire l'appel d'offres dans le journal The Equity et le Journal pour l'entretien des chemins pendant la saison d'hiver 2013-2014 consistant à 81.77 km au nord de la Route 148. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-08-130)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de faire appel d'offres dans le journal The Equity et le Journal pour le déneigement de la caserne située au 11 chemin Eleventh Line. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-08-131)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de faire appel d'offres dans le journal The Equity et le Journal pour le déneigement de la caserne située au 24 chemin Wharf. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-08-132)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'accepter l'application soumise par Matt Lottes comme un nouveau membre du Département d'incendie volontaire de Bristol. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-08-133)** Il est proposé par le Conseiller Drummond de designer l'agente d'application du règlement / l'inspectrice en bâtiment Adjointe, Isabelle Lajoie l'autorité d'émettre des infractions selon nos règlements. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-08-134)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'appuyer la déclaration de Leonard Fowler de démolir et reconstruire une

résidence située au 46 chemin Ragged Chute. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-08-135)** Il est proposé par le Conseiller Graham de demander que le Comité d'Urbanisme de la MRC enlève des spécifications des centres urbains du moratoire applicable à la région du parc Sault-des-Chats. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-08-136)** Il est proposé par le Conseiller Graham d'accepter l'offre de Philippe Laferrière pour récupérer les briques au quai pour un montant de 0.25\$ par brique à la condition qu'il s'abstient de poursuivre l'élimination en raison de la question de la responsabilité de la municipalité. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-08-137)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'autoriser le Maire Brent Orr et le chef d'équipe en voirie, Derek O'Malley pour planifier une rencontre avec le Ministère des Transports concernant les détours. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-08-138)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour de communiquer avec Picanoc et demander qu'ils améliorent leur présent service d'Internet et transmettre notre insatisfaction avec le présent service. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-08-139)** Il est proposé par le Conseiller Graham d'envoyer une lettre pour l'appui contre la fermeture potentielle de l'école St-Michael de Low. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-08-140)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'approuver la demande d'installation d'un banc au parc à coté du quai pour la commémoration de Don Page. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-08-141)** Mansfield-et-Pontefract CLSC

**CONSIDÉRANT QUE** La Municipalité de Bristol appuie les résolutions des municipalités de Fort-Coulonge et de Mansfield-et-Pontefract demandant la réintégration du service d'urgence 24/7 au CLSC de Mansfield-et-Pontefract

**CONSIDÉRANT** le manque de service de santé offert à la population des municipalités de Fort-Coulonge et Mansfield-et-Pontefract au niveau de clinique privée (médecin de famille)

CONSIDÉRANT QUE	le CLSC de Mansfield-et-Pontefract offre d'excellents services à la population de l'ouest du Pontiac depuis plus de 40 ans
CONSIDÉRANT	le rapport du groupe de travail ministériel sur les services pré hospitaliers d'urgence en Outaouais qui n'est guère favorable à l'ensemble de la population et qui ajoute déjà une prise ne charge additionnelle aux véhicules ambulanciers. D'ailleurs, le conseil municipal a déjà formulé son appui à la Fraternité des Paramédics de l'Outaouais par le biais de la résolution portant le numéro 13-06-90
DE PLUS	la diminution des heures de services à l'urgence CLSC Mansfield-et-Pontefract engendrera des déplacements plus fréquents et augmentera le délai de réponse des services ambulatoires. Ceci aura pour effet d'occasionner plus de stress, responsabilités et qui pourrait même apporter un désistement de la part de nos Premiers Répondants faute d'appui.
CONSIDÉRANT	le vieillissement de la population de nos communautés environnantes, l'étendue du territoire, les distances qui nous séparent des services d'urgence du CSSS Pontiac et CSSS Gatineau. <b>CHAQUE SECONDE COMPTE POUR SAUVER LA VIE DE NOS CITOYENS.</b>
CONSIDÉRANT	la publication des dernières statistiques en regard de notre collectivité et de la MRC Pontiac.
CONSIDÉRANT	la concentration d'efforts et la contribution pécuniaire par le biais de nombreuses levées de fonds effectuées par les citoyens de ces deux collectivités depuis des décennies afin d'améliorer et ajouter des équipements et services.
CONSIDÉRANT	la décision du CSSS Pontiac de diminuer les heures de services à la salle d'urgence du CLSC de Mansfield-et-Pontefract pour la période du 24 juin au 2 septembre 2013
CONSIDÉRANT QUE	cette décision est à l'encontre de la politique du CSSS Pontiac et aura des effets dévastateurs au rapatriement de la population de l'Ouest du Pontiac.
CONSÉQUEMMENT	le Conseil de la Municipalité de Bristol craint que cette mesure temporaire de réduction d'heures de services devienne une mesure permanente et qui résulte la

fermeture de la salle d'urgence Mansfield-et-Pontefract

**CONSIDÉRANT QUE** l'on reconnaît les efforts constants de CSSS Pontiac à maintenir ouverte la clinique Mansfield-et-Pontefract

**IL EST DONC** proposé par la Conseillère O'Malley que la municipalité de Bristol par le biais de cette résolution interpelle le CSSS Pontiac et tous les autres intervenants à prendre les mesures nécessaires de recrutement et de rétention de médecins pour l'urgence du CLSC de Mansfeild-et-Pontefract afin de **SERVICE ESSENTIEL À NOTRE POPULATION** soit rétabli dans les plus brefs délais. De plus que la MRC se mobilise et participe également à supporter le recrutement et la rétention des médecins via l'amélioration de l'environnement social de notre collectivité. Adoptée unanimement.

**(13-08-142)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'accepter la cote de Grand-Calumet Construction Inc. pour un montant de 24 055.03\$ taxes incluses pour la réparation du quai. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-08-143)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'accepter la cote de Grand-Calumet Construction Inc. pour un montant de 6 445.30\$ taxes incluses pour l'installation d'une borne sèche au quai. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-08-144)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour que nous désignons le Maire Brent Orr, l'Agente d'application des règlements / Inspectrice en bâtiment adjointe Isabelle Lajoie et le Conseiller Brian Drummond comme représentants pour négocier avec la CPTAQ et UPA concernant les îlots déstructurés. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-08-145)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'envoyer une lettre au Ministère des Transports concernant les problèmes de puits de drainage installé près de l'intersection des chemins River et Bristol. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-08-146)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley de contribuer pour un montant de 100\$ pour l'événement de levée de fonds pour les Chutes de Coulonge Chutes en raison des dommages subis par la tempête du 19 juillet. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

---

Christina Peck, Directrice générale

- (13-08-147)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour que les factures totalisant 103 444.76 \$ soient payées pour le mois de juillet. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-08-148)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'accepter l'état financier pour le mois de juin. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-08-149)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'envoyer une lettre de remerciement à Hydro-Québec et Hydro New Brunswick pour leur service de réparations des fils d'hydro endommagés par la tempête du 19 juillet. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-08-150)** Il est proposé par le Conseiller Smith d'envoyer une lettre à Randy Smith demandant qu'il altère a débusqueuse pour la route pour prévenir le dommages du chemin Maryland. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-08-151)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley de levée la séance. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

---

Maire Brent Orr

---

Directrice générale Christina Peck